

« Les mats repères sur la plage »
Saint-Jean-de-Monts .(85)

Maire : André Ricolleau

Idée

Adapter sur la plage, longue de 8km, une idée vue en Belgique et reprise par l'UAP : l'implantation de mâts qui servent de repères aux enfants lorsqu'ils s'égarerent.

Objectif

Dans le cadre de l'amélioration de la politique d'accueil des vacanciers, rendre les plages plus sûres, en diminuant le nombre d'enfants égarés...et l'angoisse des parents. Réduire ainsi le travail des surveillants de baignade et utiliser ces mâts sympathiques comme supports de communication directe sur la plage.

Démarche

Le concept (déposé) de Dominique Vervaecke a été développé sur les plages belges. La compagnie d'assurance UAP, acteur privilégié de la prévention des risques liés à la vie quotidienne, propose aux communes du littoral d'implanter ces mâts repères en France. La première à tenter l'expérience est St.Jean-de-Monts.

Contenu

Des mâts de 3 mètres de haut sont solidement ancrés dans le sable. Chacun est surmonté d'un gros objet de couleur vive qui fait partie du monde de l'enfant : poisson, ballon, banane,...Des boites spéciales sont placées autour des poteaux pour y afficher des informations sur les marées, les animations,etc.

Moyens

Partenariat avec l'UAP.

Bilan

12 poteaux implantés sur 3km de plage surveillée : 240 interventions des surveillants de baignade au lieu de 550 l'année précédente.

Commentaire du Jury

Une idée belge qui se répand en France, plusieurs villes étant déjà intéressées.